

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT
DE L'AEROPORT TOURS VAL DE LOIRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION DU 13 MAI 2009

Membres présents :

Titulaires : M. Alain DAYAN / M. Gilbert HELENE / M. Philippe LE BRETON / M. Jean-Michel BODIN /
Mme Mélanie FORTIER / M. Jean-Marie PANAZOL / M. Jean-Claude LANGUENNOU / M. Serge
BABARY / M. Claude-Pierre CHAÜVEAU / M. Nicolas GAUTREAU

Absent:

M. Patrick POIRIER

Pouvoirs :

Aucun pouvoir n'a été donné

Reçu à la Préfecture
d'Indre-et-Loire le :

29 MAI 2009

.....
C09/05/01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2009

Monsieur Alain DAYAN, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L 5722-1 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2009.

En conséquence, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5722-1

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires du Budget Primitif pour l'année 2009.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, prend acte du débat d'orientations budgétaires du Budget Primitif pour l'année 2009.

.....
Acte exécutoire le 03 JUN 2009 après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte

Alain DAYAN